

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, en session ordinaire,

LE MARDI 29 AOÛT 2023 à 20 h 30

ORDRE DU JOUR

- 1°) Délibération tarifs cantine et garderie et participation de la commune.
- 2°) Révision des charges afférentes aux logements du presbytère.
- 3°) Décision modificative N°2 : virement de crédits en vue d'admissions en non-valeur pour la somme de 22.06 €.
- 4°) Décision modificative N° 3 : création du programme d'investissement pour l'adressage et virement de crédits pour la somme de 4000 €.
- 5°) Délibération portant création du poste de rédacteur principal 2^{ème} classe au 22/10/2023 et mise à jour du tableau des effectifs.
- 6°) Renouvellement de la Convention portant sur les conditions de déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) – Ecole Publique de Fréjeville.
- 7°) Délibération de délégation des pouvoirs au Maire.
- 8°) Délibération portant participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion, pour la passation de la convention de participation risque « Prévoyance » couvrant les risques financiers encourus par les agents, en vertu de ses obligations à l'égard du personnel.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation du projet éolien RWE Renouvelables France.

Chats errants.

Fait à Fréjeville, le 22 Août 2023

Le Maire, José NUNES



Cette séance sera ouverte au public

POUVOIR

Je soussigné(e), M....., agissant en qualité de Conseiller municipal de la commune de Fréjeville, empêché(e)d'assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 29/08/2023 à 20 h 30 donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à M.....Fait à Fréjeville, le

Signature (1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »